



Orléans Technopole, une nouvelle ambition

Cette lettre " spéciale A.G. " reprend l'essentiel des interventions données le 25 novembre dernier au Centre de Conférences d'Orléans.

Une première partie est consacrée à des exemples de l'activité concrète de la technopole en faveur de l'innovation, de la création d'entreprises et du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Une deuxième partie présente l'évolution de la technopole, qui confirme ses missions actuelles et y adjoint une démarche nouvelle de promotion, de prospection et de suivi de l'ensemble du tissu des entreprises de l'agglomération orléanaise.

Enfin, nous rendons compte de la table ronde qui a permis à tous les partenaires impliqués dans la technopole d'exprimer leurs attentes dans la perspective de cette nouvelle ambition.

" Rien n'est jamais acquis à l'homme " dit le poète, et nous savons bien que la prospérité actuelle de notre territoire est mise en cause par l'évolution de l'économie mondialisée. Nous connaissons les voies du succès : la formation, l'innovation, l'international. Mais pour réussir les challenges, nous avons besoin de nous organiser différemment.

La technopole était déjà un lieu de rencontres et d'actions communes entre toutes les institutions locales responsables de l'avenir du territoire. Elle est confirmée comme l'outil majeur pour favoriser l'innovation et la création d'entreprises. Le label de Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation que nous venons d'obtenir valorise d'ailleurs le professionnalisme de son équipe. Mais à travers la technopole, nous avons souhaité affirmer une nouvelle ambition, complémentaire de notre première démarche,

en organisant, en partenariat avec l'ADEL, une promotion très volontaire de notre métropole, en faisant mieux connaître nos outils pour attirer de nouvelles entreprises, en accompagnant tous nos entrepreneurs dans leurs projets de développement.

Orléans Technopole devient Orléans Technopole Développement, l'addition de deux démarches complémentaires, la multiplication des opportunités et des succès.

Pierre PESQUIES

**Président Délégué d'Orléans
Technopole Développement**

Introduction



**Introduction par Olivier Jouin,
Directeur d'Orléans Val de Loire Technopole**

Nous avons choisi de vous présenter l'action de la technopole à travers des témoignages et des exemples concrets.

Il y a, classiquement, deux volets principaux à notre action technopolitaine :

- **l'innovation**, qui s'élabore et se développe selon des processus variés et que nous soutenons en nous appuyant sur une connaissance intime de l'activité des laboratoires et des entreprises du Loiret.

Nous encourageons le **maillage des compétences et le partenariat** entre le monde de la recherche et le monde des entreprises comme en témoigne le travail qui vous sera présenté par Fabrice Trovero, le responsable de la société Key-Obs, qui anime un groupe de recherche et de développement sur le vieillissement.

La **Valorisation de la recherche** est un enjeu important car nous disposons à Orléans d'un potentiel de recherche puissant. Mais le passage de la recherche à l'industrie est une aventure complexe. Jean Chaintreuil, P.D.G. de la société D3A décrira le transfert de la propriété intellectuelle signé récemment entre sa société, l'Université et l'Hôpital d'Orléans pour la création d'un ostéo-densitomètre.

Les entreprises du Loiret investissent fortement dans l'innovation. Afin de réussir ce challenge, elles peuvent s'appuyer sur un réseau complet de transfert de technologie. La société CFG illustrera cette **démarche partenariale** à travers le cas de son projet de sonde de détection de bio-corrosion.

- **la création d'entreprises et l'accompagnement des créateurs** constituent la deuxième grande mission de la technopole.

Au sein du **Réseau Création Orléans Loiret**, animé par la Technopole, tous les professionnels mutualisent leur capacité de conseil et d'expertise et mènent ensemble des actions de communication pour développer l'entrepreneuriat.

Les entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance constituent la cible privilégiée de la technopole d'Orléans. Pierre-Yves Humbert, Directeur de la société Stérilab, présentera son entreprise et le contenu du «parcours d'incubation» qu'il vient d'effectuer.

Au-delà de ces deux missions principales, la Technopole se propose de répondre à la demande de ses membres afin d'anticiper sur les besoins du territoire en le dotant d'atouts structurants pour son développement futur. Elle est au service des collectivités locales, de la CCI, de l'Université, de l'Hôpital, et permet de concrétiser les projets collectifs.

Ainsi, René Erre, Doyen de la Faculté des Sciences évoquera les efforts des collectivités locales, de l'Hôpital, de l'Université et de la CCI pour **développer l'enseignement supérieur** en s'appuyant sur la technopole.

Ensuite, Christophe Lavalie mettra en exergue le rôle de la technopole comme **animateur d'un groupe de travail sur l'attractivité de l'Université, les parcours et l'insertion des étudiants**. Ce travail de prospective et d'étude est réalisé à la demande du Président de l'Université.

La démarche technopolitaine d'Orléans n'est pas isolée, et s'inscrit dans le réseau France Technopoles Entreprises Innovation qui réunit les Technopoles, les Centres Européens d'Entreprises et d'Innovation et la majorité des Incubateurs français. Il se démultiplie à l'échelle internationale à travers le Club International des Technopoles qui compte plus de 270 membres dans tous les pays industrialisés.

Afin de faire reconnaître son professionnalisme et avec le projet d'inscrire son action dans le cadre de la construction européenne, Orléans Val de Loire Technopole a sollicité le label de Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation. Elle rejoint donc **l'European Business Network** qui compte déjà plus de 160 Business Innovation Centers répondant à des exigences de qualité reconnues au service des entreprises. Francesco Pettini présentera les objectifs des C.E.E.I. et l'organisation du réseau européen.

Témoignages



Animation recherche-entreprises

Le groupe de Recherche et développement sur le vieillissement, par Fabrice Trovero, Société Key-Obs.

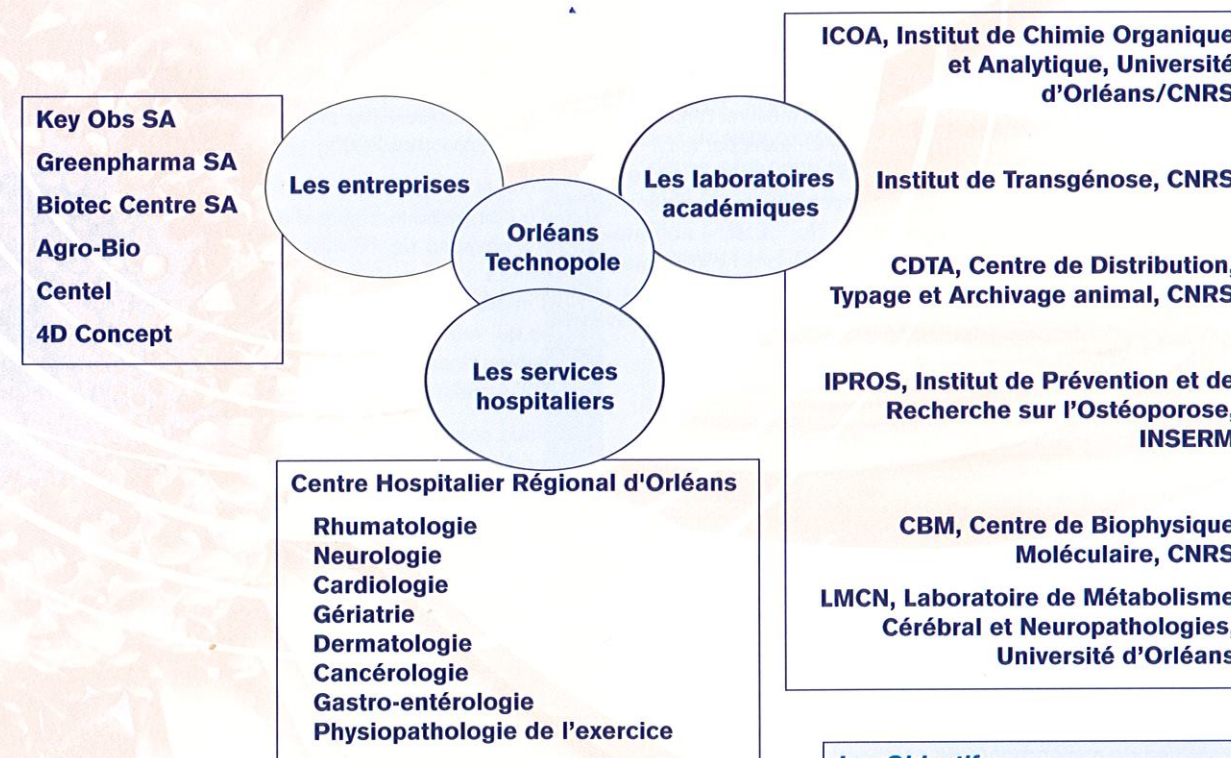
"Je vais vous parler d'une initiative qui a été très largement soutenue par Orléans Technopole au cours de l'année. Cette initiative a consisté à mettre en place une alliance entre des entreprises et des laboratoires pour former un groupe de recherche et de développement sur le vieillissement et la santé."

Origine du projet

"Il existe dans l'environnement orléanais des entreprises à caractère innovant qui ont une activité de recherche et développement dans les sciences de la vie. Nous avons réfléchi ensemble, avec les équipes académiques, pour essayer de travailler sur une thématique commune sur laquelle nous puissions tous nous retrouver, toutes disciplines confondues comme la neurobiologie, la rhumatologie, l'immunologie, la dermatologie..."

Nous avons choisi **le vieillissement et la santé**. L'idée est de travailler en commun avec une approche pluridisciplinaire.

Les partenaires



Quelles sont les premières pistes de travail sur lesquelles nous avons fait travailler le groupe ?

"A travers des réunions, nous avons commencé par faire connaissance en repérant des interactions existantes puis en essayant de les approfondir.

Ensuite, nous avons engagé un travail de réflexion sur les orientations que nous pourrions prendre et les pistes vers lesquelles nous pourrions aller pour développer des projets innovants.

Pour l'instant, le groupe de réflexion s'est arrêté sur deux notions importantes : les notions de fragilité et de récupération fonctionnelle. En un mot, il s'agit d'essayer de voir, d'analyser les différents paramètres qui interviennent à la frontière entre le vieillissement normal chez l'homme et le vieillissement pathologique.

Les Objectifs

Scientifiques :

- Créer un espace d'échanges
- Développer des travaux communs
- Aller vers un développement de l'innovation, c'est à dire la découverte de nouvelles méthodes, de nouveaux procédés, de nouvelles cibles, de nouvelles molécules

Economiques :

- Créer des activités et des emplois
- Créer des entreprises nouvelles
- Attirer les entreprises de l'extérieur

Valorisation de la recherche

Diagnostic de l'ostéoporose, par Jean Chaintreuil, Société D3A

L'ostéoporose

"L'ostéoporose a été définie par l'Organisation mondiale de la Santé en 1993 comme étant une maladie caractérisée par une réduction de la masse osseuse et une destruction de la micro-architecture, lesquelles entraînent une augmentation du risque fracturaire. Cela veut dire que, pour qu'un os soit résistant, il faut à la fois qu'il soit bien structuré et que les travées soient bien calcifiées. Or, à cette date, et encore jusqu'à ce jour, le seul paramètre que nous sommes capables de mesurer est la masse osseuse, c'est-à-dire la calcification de l'os. La destruction de la micro-architecture osseuse a été étudiée par des techniques qui ne sont pas utilisables en routine, qui font appel à la biopsie. Or, deux types d'ostéoporoses, peuvent se traduire par la même masse osseuse, donc le même résultat ostéodensitométrique, mais avoir une structure différente et un risque fracturaire différent."

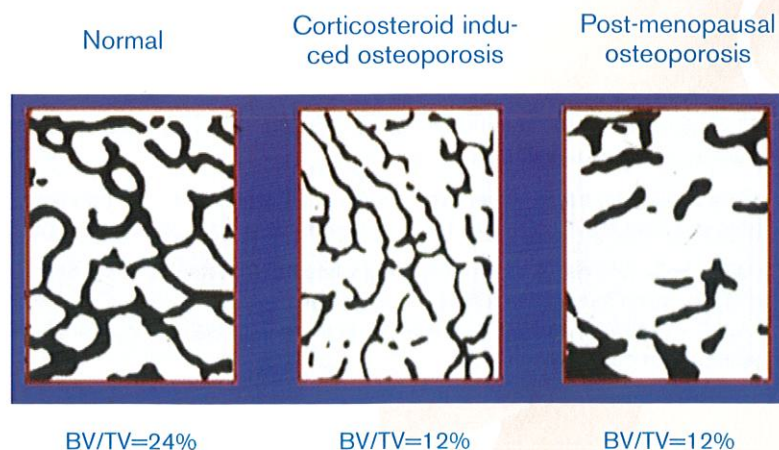
Partenariat avec Orléans

"A cette époque, constatant cette incapacité à mesurer l'architecture, je me suis intéressé aux travaux réalisés à Orléans par le CHR, en particulier l'IPROS, Institut de Prévention et de Recherche sur l'Ostéoporose, et l'Université, et ce avec une coopération de plusieurs laboratoires, en particulier, le LESI, Laboratoire d'Electronique Signaux et Images, qui ont une approche intéressante. Sur la base d'une radiographie osseuse, ils vont déterminer un paramètre, dit paramètre fractal, qui semble permettre de différencier un os normal et un os ostéoporotique."

Création d'une entreprise et d'un GIE

"Après avoir suivi de très près ces travaux, nous décidons, sur cette base, de créer une entreprise pour industrialiser cette technologie. Nous nous associons et fondons la société Trigonos, puis nous nous rapprochons de trois sociétés européennes, spécialistes de l'ostéoporose, leaders de l'ostéodensitométrie dans leur pays. Ensuite, nous constituons un GIE, qui a pour vocation de négocier les droits de propriété industrielle avec l'université et avec l'hôpital."

Exemples de radiographie du calcanéum mettant en valeur, pour une même masse osseuse, une forte modification de la micro-architecture de l'os trabéculaire révélatrice du risque fracturaire.



L'aide d'Orléans Technopole

"Et là, nous faisons face à une mission impossible : non pas que les partenaires n'aient pas la volonté de favoriser cette industrialisation, mais la propriété industrielle est indivisible. Heureusement, l'université et l'hôpital mandatent Orléans Technopole pour être notre interlocuteur unique pour, à la fois, mener la négociation avec nous et la retranscrire dans les procédures administratives avec l'université et l'hôpital. En préalable, Orléans Technopole nous a permis aussi de valider cette propriété industrielle, en faisant une enquête d'antériorité. Au terme de ces quelques mois, nous avons développé six contrats, un accord cadre, l'accord de licence qui a été conclu pour ces droits de propriété industrielle et des accords d'assistance avec l'hôpital et l'université. Il est également prévu deux contrats de recherche avec l'hôpital et avec l'Université pour de futurs développements. A ce stade, la licence ayant été négociée, nous avons créé la société D3A MEDICAL SYSTEM SAS à Orléans."

Rentabilité et viabilité de l'entreprise

"Nous avons prévu de faire deux produits, le premier produit est prévu pour être en diffusion libre sur le marché en septembre 2004 ; le deuxième produit, en numérisation directe, est prévu pour septembre 2005."

Nous envisageons un marché à 5 ans aux environs de 50 millions d'euros avec un chiffre d'affaires pour D3A MEDICAL SYSTEM aux environs de 18 millions d'euros. Nous avons également fait toutes sortes de projections qui montrent que le volume d'investissement et le cash-flow se positivent assez rapidement, ce qui veut dire que nous avons les bases d'une entreprise qui est viable. Nous prévoyons une création d'environ 3 emplois pour 2004, puis une vingtaine d'emplois sur les quatre ans qui suivent."

Nous sommes très reconnaissants à Orléans Technopole d'avoir rendu cette négociation possible, et de l'avoir menée à bonne fin."

Cet accompagnement d'ailleurs se prolonge car nous venons de signer un contrat d'incubation pour la création de l'entreprise."



Projet d'innovation en entreprise



Eric Lasne, CFG services : "Dans le cadre de nos activités en géothermie et dans le domaine pétrolier, CFG Services a conçu et développé une instrumentation de mesures et de monitoring de la corrosion bactérienne. Cette corrosion est liée à la présence de bactéries sulfurogènes dans les fluides et qui génèrent une corrosion fulgurante. Les coûts associés de réparation et de traitement des fluides sont très importants. Une instrumentation est par conséquent tout à fait adaptée à ce type de problématique."

Notre Président Directeur Général étant membre du Conseil d'Administration de l'ARITT, lui a soumis ce projet."

Sébastien Besson, Orléans Technopole : "La technopole a proposé une démarche en cinq points :

- tout d'abord, parce que c'était l'urgence, assurer la protection de la protection intellectuelle par la mise en place d'accords de confidentialité et le dépôt d'un brevet ;

- ensuite, rechercher un partenaire technique pour le développement de l'instrumentation de terrain qui servira aux essais de validation sur les installations géothermiques et pétrolières ;

- approfondir la connaissance du marché et des attentes du client ;

- assurer l'ingénierie financière de l'ensemble et, notamment, rechercher des cofinancements ;

- enfin, et non des moindres, proposer un accompagnement méthodologique en ingénierie de projet, en mettant en place les outils et un suivi régulier.

L'important à ce stade du projet était d'assurer la coordination de tous les acteurs nécessaires et d'optimiser qualité et dépenses. La réactivité du réseau technopolitain a été, dans ce cas, un atout majeur."

Arnaud Catinot, ARIST Centre, Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique : "Pour faire le point sur les technologies concurrentes, l'ARIST a fourni à CFG un dossier de l'état de l'art. Par la suite, une veille sera mise en place afin de mieux réagir aux évolutions de leur environnement."



Jean-Yves Cadorel, CRESITT Industrie : "Notre intervention pour CFG a consisté en un accompagnement. Donc, initialement, on a rédigé le cahier des charges de l'électronique de mesure, et on est allé jusqu'à la recette du produit final. Pendant ce parcours, la définition du produit a sensiblement évolué ce qui a permis de diminuer le coût du produit, les risques techniques et le coût de la réalisation."

La création d'un nouveau produit innovant au sein de la société CFG services a mobilisé un ensemble de compétences au sein du réseau technopolitain.

Jean-Marie Depond, ARITT Centre, Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert de Technologie : "L'ARITT a pour missions principales, comme son nom l'indique, et à l'échelle régionale, l'innovation et le transfert."



Cela se traduit particulièrement par la mise en relation, et concernant le projet de CFG Services, nous avons détecté deux sujets importants. Nous avons immédiatement cherché à mettre en œuvre notre réseau de compétences et nos partenariats, et compte tenu de l'habitude que nous avons de pratiquer avec Orléans Technopole, nous avons également jugé qu'elle était bien placée pour mener à bien ce projet."

Bernard Rosenzweig, RDT Centre, Réseau de Diffusion Technologique : "Quand Sébastien BESSON, d'Orléans Technopole, membre du RDT, m'a présenté le projet CFG, j'ai tout de suite compris l'intérêt et la pertinence de ce que nous pouvions faire : la protection industrielle était essentielle dans ce projet ! Nous avons mis trois jours pour proposer et accepter une Prestation Technologique Réseau qui a couvert 75 % du projet, et la procédure de dépôt de brevet pouvait alors commencer."



Dominique Joseph, JESSICA Ouest : "JESSICA est un programme qui s'adresse aux PME/PMI qui souhaitent mettre de l'électronique dans leurs produits. Pour 60 % d'entre elles, ce sont des entreprises qui ne sont pas du secteur électronique et qui n'ont pas, en interne, les compétences nécessaires. C'est le cas de CFG Services. C'est pourquoi lorsque nous avons été mis au courant du projet de CFG Services, nous avons alerté CRESITT Industries qui a réalisé pour eux une expertise de 8 jours."

Eric Lasne, CFG services : "Suite à nos consultations, nous sommes maintenant prêts à lancer l'étude de marché et à réaliser les essais de validation de l'instrumentation sur le terrain. Une aide ANVAR devrait contribuer au financement de ces travaux. Ainsi, nous disposerons prochainement de tous les éléments nécessaires à la préparation de la phase d'industrialisation du produit et à la réalisation des extensions du brevet d'ici mi-2004."

Sans l'intervention d'Orléans Technopole et de ses partenaires, nous n'en serions pas aujourd'hui à ce niveau de maturité. La globalité de l'approche, le soutien méthodologique en ingénierie de projet et la qualité des prestations fournies ont été déterminants pour la progression du projet."

Réseau Création Orléans Loiret



Démarche d'incubation
par Pierre-Yves Humbert,
Société Stérilab.

"Stérilab est une SARL qui a été créée en juin 2003 dont l'activité est la stérilisation de dispositifs médicaux."

La stérilisation des instruments

"A l'heure actuelle, elle se caractérise par un certain nombre de contraintes qui ont assez fortement augmenté ces dernières années, notamment en termes de **normes et de réglementations**. Pour avoir un **équipement** satisfaisant dans un cabinet dentaire, ou de dermatologie, par exemple, il faut des dispositifs de nettoyage adaptés, une soudeuse pour pouvoir emballer les instruments avant la stérilisation, un autoclave et un système de traçabilité assez conséquent. Pour pouvoir respecter la logique de "marche en avant", pour le processus de nettoyage et de stérilisation, il faut avoir **des locaux adaptés**, du temps et du personnel. Il faut que **le personnel soit formé** et ait des compétences en termes d'hygiène et de risques infectieux. Cela devient donc difficile à appliquer dans les cabinets de ville."

Les prestations de Stérilab

"Nous essayons de rendre un service le plus global possible, c'est-à-dire :

- en réalisant **la collecte et la redistribution** des instruments,
- en réalisant **le nettoyage, le conditionnement et la stérilisation** à la vapeur d'eau saturée, l'un des deux principes de stérilisation retenus dans les milieux hospitaliers,
- en assurant **la traçabilité** complète et détaillée,
- en garantissant **la conformité aux normes**,
- en proposant l'ensemble de ces services avec **une immobilisation minimum** des instruments."

Pourquoi je me suis lancé dans la création d'entreprise ?

"Différents facteurs ont convergé :

- **l'observation d'un besoin** depuis environ cinq ans en discutant avec des amis du milieu médical,
- **une envie d'autonomie ou d'évolution** professionnelle, c'est-à-dire que, en clair, j'avais envie de créer une entreprise,
- **un partenariat technique** avec un médecin qui connaît très bien le contexte de stérilisation, à la fois en milieu hospitalier et cabinet de ville et,
- **un très fort soutien de mon entourage**, notamment familial.

Je crois que ces quatre points ont été tous nécessaires et suffisants pour me lancer dans l'aventure."

Les différentes étapes préalables

- **la découverte du contexte** en écumant les salons, en me documentant, en assistant à des congrès, etc..., et en visitant des établissements de santé,
- **la faisabilité technique**, et notamment définir le contour du service que l'on voulait proposer,
- **la faisabilité juridique**,
- **une étude de marché** que l'on a menée dans un contexte de services innovants. Nous avons pu confirmer qu'il y avait un besoin et le caractériser mais, concernant la quantification du marché, cela reste difficile comme dans tous les domaines innovants.
- **la formalisation du projet** avec le business plan."

L'appui d'Orléans Technopole

"J'ai bénéficié d'un contrat d'incubation. Il y a eu tout un tas d'étapes pour lesquelles l'appui d'Orléans Technopole a été important et, notamment, à travers René Boissay, que je remercie pour son appui efficace concernant toutes ces opérations.

J'insisterai sur différents points :

- **l'aide à la réflexion**, ce n'est pas forcément trouver des solutions mais essayer de poser les questions sous différents angles. On n'est d'ailleurs pas toujours d'accord sur les réponses à apporter mais au moins une fois que l'on a bien posé la question, on sait pourquoi on choisit notre propre réponse.
- **la "méthode de travail"**, on se dit souvent "comment vais-je m'y prendre, par quel bout prendre le problème ?" L'expérience de l'interlocuteur facilite alors les choses.
- **la validation des différentes étapes**, ce sont un peu des check-points, c'est-à-dire que lorsqu'on arrive au bout d'une étape, il est intéressant de pouvoir valider avec la personne qui vous accompagne, qu'on en a fait à peu près le tour et qu'on peut passer à la suivante.
- **l'aspect "mise en relation"**.

Un point important aussi, ce que j'ai appelé la "confiance" : il est important de bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel, c'est-à-dire quelqu'un qui n'attend pas que l'entreprise soit développée et fonctionne bien pour dire que c'était un bon projet de quelqu'un qui souligne les écueils et vous aide, mais vous laisse face à vos responsabilités."

Développement de la formation

Accueil de l'Institut de Masso-Kinésithérapie à l'Université, licence professionnelle à Montargis par René ERRE, doyen de la faculté des sciences.

"Je voudrais rappeler que l'Université d'Orléans est membre fondateur d'Orléans Technopole et, de ce fait, sollicite Orléans Technopole pour l'aider à accroître son potentiel d'étudiants."

Deux exemples très récents :

L'accueil de l'Institut de Formation des Masso-Kinésithérapeutes à la faculté des Sciences

L'objectif stratégique

"Les responsables locaux s'accordent sur l'objectif de développer la formation des professions de santé sur Orléans. Or, l'Institut de Masso-Kinésithérapeutes ne disposait pas des locaux adaptés pour augmenter ses promotions de 25 à 40 étudiants. Au delà de ces problèmes matériels, il était important de voir comment cette formation de Masso-Kinésithérapeutes pouvait, à terme, s'inscrire dans le projet européen de formation LMD."

La faisabilité du projet

"Au début de l'été, j'ai reçu monsieur Girodon, directeur de l'Institut de Formation des Masso-Kinésithérapeutes, ainsi que Pierre Pesquiès d'Orléans Technopole, pour voir la faisabilité d'un accueil de ces étudiants au sein de la Faculté des Sciences.

Nous avons tout examiné et trouvé une solution, ce qui a permis à Pierre Pesquiès d'en faire référence auprès de monsieur Grouard, le maire d'Orléans. Un échange à haut niveau s'est instauré très rapidement entre Serge Grouard, Gérard Besson et Eric Doligé. En quelques jours, une solution a été validée."

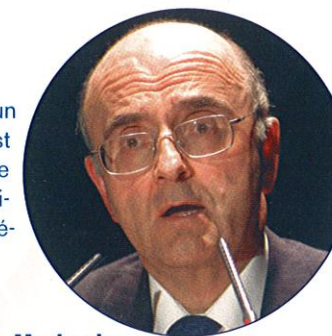
L'intervention d'Orléans Technopole

"Orléans Technopole est intervenue sur les problèmes de finalisation, de formalisation pour l'Institut avec le CHRO, le Conseil général et la Ville."

Le résultat

"En 2004, après la rentrée des vacances de Noël, nous pourrions accueillir la première année de l'Institut de Masso-Kinésithérapie dans l'un de nos bâtiments.

Voilà un exemple où l'efficacité d'Orléans Technopole s'est manifestée concrètement à travers ses présidents élus des institutions locales, et à travers son équipe opérationnelle."



"Le deuxième exemple est un peu plus ancien mais il est exemplaire car il a permis de fédérer toutes les forces actives de notre secteur ici représenté."

La licence professionnelle de Montargis "Sciences expérimentales des matériaux pour mécanicien"

Point de départ

"Cette démarche, l'ouverture de cette formation professionnelle à Montargis, résulte bien sûr d'un besoin de cette partie du département en matière de développement universitaire et technologique."

Les différentes étapes

"Cette licence, qui est associée à la plate-forme technologique que nous montons sur le Montargis avec tous les partenaires, a demandé une démarche très expérimentale. En effet, pendant de nombreuses semaines, Josefa Olive, directrice de l'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montargis, et Bernard Billault, à l'époque, à Orléans Technopole m'ont accompagné dans une trentaine d'entreprises avec comme objectif l'analyse des besoins du tissu industriel en formations et en technologie.

A l'issue de cette démarche, nous avons fait le choix de la formation que nous pouvions ouvrir sur ce secteur de territoire avec l'appui local du Lycée Durzy.

Ensuite, nous avons monté une maquette pédagogique et préparé un dossier d'habilitation que nous avons défendu auprès des instances ministérielles.

Cela a abouti à la création de cette licence professionnelle en novembre 2002. Avec les concours d'Orléans Technopole et de la CCI du Loiret nous avons fait connaître cette formation auprès de tous les diplômés concernés à niveau Bac +2 en Région Centre. Nous n'avons ouvert qu'avec neuf élèves. En effet, quand on ouvre en cours de route une formation, et que l'habilitation arrive en août/septembre, il est clair que la publicité ne peut pas se faire facilement.

Pour cette année 2003-2004 nous avons 22 élèves, maximum qui avait été fixé pour des raisons de bon fonctionnement dont 7 seulement sont du Montargis. Les autres viennent d'Orléans, de Vierzon, de Blois ou sont en formation continue. C'est un réel succès.

Orléans Technopole a joué là un rôle sans faille et permanent depuis le début des démarches avec la CCI du Loiret pour que ce projet soit mené à terme et concrétisé."

Prospective sur l'enseignement supérieur



Présentation de l'étude sur l'enseignement supérieur commandée par l'Université d'Orléans : attractivité, parcours des étudiants et insertion professionnelle par Christophe Lavielle maître de conférences et directeur du CEREQ, Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Emploi et la Qualification.

"C'est une expérience où Orléans Technopole, à la demande de l'université, a joué un rôle essentiel dans l'accompagnement d'une action, et cela s'est assez logiquement retrouvé avec le CEREQ et le Rectorat."

Une étude sur l'état de l'Université d'Orléans

"L'Université d'Orléans a choisi de se doter d'un outil de diagnostic partagé sur trois thèmes :

- le thème central étant **l'attractivité** de l'Université d'Orléans,
- **les parcours** étudiants au sein de l'Université d'Orléans, et
- la question essentielle de **l'insertion professionnelle** des étudiants de l'Université d'Orléans.

La commande était en quelque sorte d'aller un peu plus loin que les simples préconceptions, d'avoir des diagnostics mieux fondés, de manière à pouvoir éventuellement orienter l'action dans le futur."

La mission d'Orléans Technopole

"Dans ce cadre, Orléans Technopole a été chargée de mettre en relation l'ensemble des partenaires qui pouvaient avoir un certain nombre d'informations sur ces questions-là.

Un groupe de travail sur l'enseignement supérieur à l'Université d'Orléans s'est constitué autour d'Orléans Technopole, du Centre associé régional CEREQ, du Rectorat, de la Direction régionale de l'INSEE, et évidemment de la Direction des Etudes et de la Vie étudiante de l'Université d'Orléans.

La démarche a été déclinée en deux étapes :

- la première consistait en une forme d'**état des lieux**, c'est-à-dire à repérer les données existantes et à essayer d'en tirer le parti maximum, à regarder ce que l'on pouvait en dire, puis à repérer les manques, à voir ce qui faisait défaut pour fonder un diagnostic pouvant permettre ensuite de dresser des pistes pour continuer. Il s'est donc agi de mettre en relation, d'analyser un peu les recoupements et d'essayer de caractériser les trois points que je viens d'évoquer quant à l'état de l'Université d'Orléans,
- une seconde étape visant à prolonger éventuellement cette action dans le sens de la mise en place d'un **réseau de réflexions et de diagnostics** sur la question des dynamiques à l'oeuvre dans l'enseignement supérieur."

"A titre d'illustration, pour montrer quelque peu ce qu'a été le sens de notre travail, j'ai pris deux exemples :

L'attractivité de l'Université d'Orléans

Il y a beaucoup d'informations, et il s'est agi en fait de croiser celles dont les uns et les autres pouvaient disposer.

Vous retrouverez l'ensemble de ces éléments dans un document qui est sur le point d'être diffusé.

Ce document confirme que la Région Centre se caractérise, mais elle n'est pas la seule, par **un contexte général assez défavorable à la poursuite d'études** et, en particulier, par un poids du Supérieur dans la population scolaire qui est plus faible que dans d'autres Régions françaises. Au sein de la population dans le Supérieur on constate une forme de **sur-représentation des formations courtes, de style IUT ou STS**. Là encore, ce n'est pas une particularité propre à la Région Centre mais elle est intéressante à noter pour éventuellement piloter l'offre de formation en région. L'idée a été par ailleurs d'essayer de repérer ce que pouvait être le bassin d'attractivité de l'Université d'Orléans, et voir si celle-ci était bien positionnée sur son bassin naturel de recrutement."

L'insertion professionnelle des étudiants de l'Université d'Orléans

"Un point important également était de s'interroger sur l'insertion. La chose que l'on peut noter, et qui est en cohérence avec ce que j'évoquais tout à l'heure à propos du poids des formations supérieures courtes dans l'enseignement supérieur, est le fait que la Région Centre est à peu près, sur l'ensemble des niveaux de formation, dans la moyenne nationale, sauf en matière d'**insertion des sortants de niveau Bac+2 où elle se caractérise par une très bonne insertion d'ensemble**. On voit donc bien une sorte de cohérence entre la sur-représentation du supérieur court dans l'enseignement supérieur et le fait qu'il y a une bonne insertion à ce niveau-là.

C'était ce type d'outils de diagnostic que la Présidence de l'Université avait souhaité avoir, et que nous avons commencé à élaborer."

Les perspectives

"Cette rencontre du groupe avec Orléans Technopole est également une expérience humaine et, de ce fait, celui-ci a envie de poursuivre cette réflexion et d'aller plus loin. La perspective serait de faire de ce groupe, plus qu'un groupe, c'est-à-dire :

- d'en faire **un réseau** qui puisse réunir l'ensemble des partenaires concernés par les questions de l'enseignement supérieur,
- de ne pas le limiter à la seule Université d'Orléans, mais de pouvoir, et c'est déjà le cas, tenir compte de l'Université de Tours, de manière à faire là aussi **un rapprochement des diagnostics**, et éventuellement, mettre en place **des actions concertées sur l'offre de formation en région**,
- et, plus généralement, de dépasser le cadre d'un simple réseau d'analyses statistiques pour être un endroit où, à Orléans et ailleurs en Région Centre, l'on puisse réfléchir, discuter et voir comment les acteurs régionaux peuvent décliner les problématiques relatives aux dynamiques à l'oeuvre dans l'enseignement post-obligatoire."



Présentation d'EBN, European Business and Innovation Center Network, par Francesco Pettini, "expert d'EBN", et ancien coordinateur du programme des Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation à la Communauté Européenne.

"Le programme, European Business and Innovation Center Network est né dans le cadre des politiques de développement régional, donc limité aux régions défavorisées de l'Union. Il s'est élargi par la suite. Nous avons donc commencé à soutenir les investissements immatériels, à savoir les services d'innovation pour les entreprises. Cela aboutit aux liens avec la recherche, avec l'innovation économique, c'est-à-dire la mobilisation de toutes les capacités de l'innovation technologique et non technologique, avec les instituts de recherche, les universités, etc..."

A côté des aides classiques, il s'agissait d'essayer de sortir de l'assistanat :

- en créant et en appuyant une nouvelle génération d'entreprises qui puisse véritablement mériter l'intervention de financements à risque,
- en conjuguant la logique locale du développement avec l'internationalisation, c'est-à-dire agir localement et penser à l'international, et
- surtout, en essayant de baser des programmes de développement non plus sur une confrontation mais sur un consensus entre les acteurs publics et privés."

Aujourd'hui, il y a **160 Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation (Business and Innovation Centers, BIC en anglais)** avec une marque déposée. Ce réseau a commencé à s'étendre également dans les pays qui adhéreront en 2004. De la Grèce à l'Irlande, du Portugal à la Finlande, ce sont 160 centres au sein desquels des échanges d'expériences et des partenariats entre les entreprises peuvent être établis."

Les missions

"Quelles sont les missions que la Communauté européenne a assignées à ces Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation ? Trois mots-clé les identifient : **innovation, incubation, internationalisation**.

Ce sont des missions que vous retrouvez, bien sûr, aujourd'hui, dans Orléans Val de Loire Technopole.

Il s'agit de développer :

- **l'innovation** avec les entreprises, en travaillant avec les créateurs d'entreprises, les porteurs de projets, et dans les entreprises existantes ; ce modèle insiste aussi sur le fait que la création d'entreprises doit également être accompagnée par un renforcement des entreprises existantes,
- **l'incubation**, c'est-à-dire une préparation approfondie des projets de création d'entreprises innovantes,
- **les efforts d'internationalisation**, avec des coopérations sur les marchés internationaux.

Le réseau européen EBN, aujourd'hui, compte 270 adhérents établis dans **25 pays**, avec pour objectif de faire participer le maximum possible d'entreprises de leur région à des programmes de développement dans les domaines de la recherche, du développement et des échanges commerciaux.

L'outil principal de ce réseau est le portail "**Business Connect**", qui est un site où les échanges s'opèrent, suivis par des contacts personnels."

L'assurance-qualité

"La Commission européenne a déposé une marque qui s'appelle **EC-BIC**, c'est-à-dire European Community Business and Innovation Center, Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation et dont la gestion a été confiée à EBN, qui en contrôle l'utilisation et l'octroi aux différents membres.

La nouvelle que j'avais à vous transmettre est que EBN a décidé hier d'attribuer **le label BIC** à Orléans Val de Loire Technopole."



Intervention de Charles-Eric Lemaigen, Président d'Orléans Technopole Développement

Orléans Technopole devient Orléans Technopole Développement. Pourquoi cette évolution ?

"Elle est due au fait que la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire lui a confié de nouvelles missions. Lorsque nous avons voté, le 23 octobre dernier, notre projet d'agglomération, l'AggLO a pris la compétence économique jusqu'alors exercée par les communes. Dans un second temps la question s'est donc posée : comment allions-nous la mettre en œuvre ?

Certaines actions, certaines missions ne pouvaient être déléguées à quiconque et devaient donc être gérées au sein de la structure intercommunale :

- la création et la gestion des parcs d'activité restaient par définition de la compétence des services de l'AggLO,

- de même, le versement et la gestion administrative des aides pour des raisons juridiques de gestion doivent être nécessairement, là aussi, gérés en direct par la structure intercommunale.

Le problème s'est posé concernant les activités "suivi des entreprises", "promotion" et "prospection".

Comment allions-nous mettre en œuvre un certain nombre de missions jusqu'à présent réalisées par les communes ?

Plusieurs solutions étaient possibles :

- la première était pour un souci de lisibilité vis à vis du monde économique de regrouper l'ensemble dans l'ADEL qui est une structure reconnue, efficace, que chacun reconnaît et connaît bien dans notre département. C'était logique, mais l'ADEL nous a dit "Non, ne nous regroupons pas !" Pourquoi ? parce que l'ADEL est chargée non seulement d'une mission de développement économique mais aussi d'aménagement du territoire départemental ; il est vrai que l'arrivée de l'institution "agglomération" aurait sans aucun doute complètement modifié la structure de l'ADEL, laquelle fonctionne fort bien comme elle est aujourd'hui,

- une autre solution était, à l'inverse, d'internaliser totalement ces missions de suivi, de prospection et de promotion au sein de la structure intercommunale,

- enfin, la troisième, et que nous avons choisie, est d'externaliser ces missions de suivi, prospection, promotion au sein d'une association existante pour ne pas complexifier le paysage, et nous avons décidé de nous rapprocher d'Orléans Technopole.

Ainsi, nous aurons dans Orléans Technopole Développement, puisque c'est son nouveau nom depuis le 18 novembre, deux missions :

Orléans Technopole Développement

Orléans Val de Loire TECHNOPOLE



**Innovation
Création d'entreprises**

AggLO - Loiret

Equipe : 7-8 personnes
Directeur : Olivier Jouin

Orléans Val de Loire DEVELOPPEMENT



**Prospection
Promotion
Suivi des entreprises**

AggLO

Equipe : 7-8 personnes
Directeur : Gérard Charpentier

Lettre spéciale Assemblée Générale 2003

- Un pôle Technopole, celui-ci conserve les deux missions "innovation" et "création d'entreprises" et s'appelle désormais Orléans Val de Loire Technopole.

Je rappelle que ses missions s'exercent dans un cadre départemental qui dépasse donc le strict territoire de l'AggLO. On l'a vu dans les exemples de tout à l'heure avec des interventions sur Montargis, et c'est également la seule technopole au niveau de la Région Centre. Elle peut servir de pôle d'expertise pour d'autres créations éventuelles. Ses missions s'exercent au niveau départemental, voire supra-départemental, et il convenait donc de conserver cette fonction qui fonctionne bien et dont les partenaires sont satisfaits.

- Orléans Val de Loire Développement, nous avons créé une structure "développement" que l'on appellera "Orléans Val de Loire Développement", qui sera donc chargée pour le compte de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire des missions de suivi des entreprises, promotion, prospection."

Quel est le fonctionnement entre l'AggLO et Orléans Technopole Développement ?

"Nous avons passé une convention entre nos deux institutions. :

- l'AggLO définit des objectifs annuels à Orléans Technopole Développement et lui verse en contrepartie une subvention,

- l'association Orléans Technopole Développement avec tout l'ensemble de son partenariat (puisque tous les acteurs économiques de la recherche et de l'université y sont représentés), définit son propre programme d'actions pour répondre aux objectifs fixés par l'AggLO et rend compte à cette dernière des actions qu'elle a menées."

Quel est le fonctionnement entre Orléans Technopole et les autres partenaires ?

"Dans les missions traditionnelles d'Orléans Technopole, des conventions existent avec le partenaire départemental et le partenaire régional. Ainsi, pour l'activité développement, nous avons souhaité, avec Eric Doligé, assurer une pleine cohérence de l'action menée d'un côté par l'ADEL, et de l'autre par Orléans Val de Loire Développement.

Dans le contexte de décentralisation, il n'est pas question de créer des doublons. Ainsi l'ADEL a mis en place une structure d'accueil des entreprises et Orléans Technopole exerce l'animation du réseau Création Orléans Loiret. L'idée est véritablement de trouver des cohérences. Le partenariat est sans aucun doute un point extrêmement fort du développement économique de notre territoire, et il convient de le renforcer plus encore. De ce fait, j'ai souhaité que, dans les nouveaux statuts d'Orléans Technopole Développement, l'ADEL soit présente en tant que telle au Conseil d'Administration, et que nous passions une convention en début

d'année prochaine qui permette d'abord d'assurer un fonctionnement harmonieux de nos associations, et ensuite, de se répartir les actions pour éviter, en prospection par exemple, d'avoir des doublons et de ne pas être cohérent les uns avec les autres."

Quel est le fonctionnement de l'association ?

"Nous avons modifié les statuts, défini un nouveau Conseil d'Administration, et élu le 18 novembre dernier un nouveau Conseil d'Administration. Nous avons aussi élu un Comité de Gestion et un Président Délégué. L'idée est que toute la stratégie, tout le partenariat, s'exerce au sein du Conseil d'Administration. Il y a eu élection de ses membres."

- **Président** : Charles-Eric Lemaigen, **Président de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire,**

- **Premier Vice-président** : Serge Grouard, **Député du Loiret et Maire d'Orléans,**

- **Second Vice-président**, Pierre Bauchet, **premier Vice-président de l'AggLO et chargé du développement économique et Maire de Fleury les Aubrais,**

- **Vices-présidents**, Serge Bodard, **Vice-président du Conseil général ; Marie-Madeleine Mialot, Vice-présidente du Conseil régional ; et Yves Broussoux, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret,**

- **Trésorier**, Gérard Besson, **Président de l'Université d'Orléans,**

- **Secrétaire**, Bernard Dubois, **Président de l'Union Départementale des Entreprises du Loiret.**

"Le Conseil d'Administration est le lieu dans lequel, entre l'ensemble des partenaires, s'élabore la stratégie.

La gestion courante de l'association est assurée par un Comité de Gestion dont le **Président Délégué** sera Pierre PESQUIES et je le remercie d'avoir accepté cette responsabilité. Il sera associé au sein du Comité de Gestion au Trésorier, Gérard Besson. Il existe donc maintenant une structure stratégique et une structure de gestion."

Comment fonctionnent les services ?

"Il y a en fait deux missions et deux directeurs. Le directeur d'Orléans Val de Loire Technopole est **Olivier Jouin** et le directeur d'Orléans Val de Loire Développement est **Gérard Charpentier**. Ce dernier nous rejoindra le 7 janvier prochain. Orléans Technopole Développement n'existe que par le partenariat qui est la richesse de notre département et je tiens à le souligner. Il n'existe aussi que par ses relations avec vous toutes et tous, chefs d'entreprises, universitaires, chercheurs, institutionnels. Nous avons une richesse potentielle fantastique dans notre département ; à chacun d'entre nous, dans la plus grande harmonie, de la faire fructifier, et je suis convaincu que nous y parviendrons tous ensemble."

Gérard Charpentier, futur directeur d'Orléans Val de Loire Développement :

"Tout d'abord, je voudrais vous exprimer toute ma satisfaction d'être ici ce soir avec vous, puisque cela me permet en une visite d'une journée de rencontrer les principaux acteurs du développement économique.

Pour me situer, j'ai une expérience à la fois d'entreprise et de développement économique puisque j'ai à peu près passé la moitié de mon temps dans une grande entreprise multinationale et j'ai également créé une petite entreprise, un laboratoire de recherche en biotechnologie. En ce qui concerne la partie développement économique, j'ai eu l'occasion de diriger deux agences de développement économique : l'une dans le département des Pyrénées orientales (c'était une agence départementale), et l'autre était une agence régionale, puisqu'il s'agissait de l'agence de Midi-Pyrénées et qui avait aussi comme missions la prospection, la promotion du territoire et le suivi des entreprises existantes.

Pour moi, c'est un suivi logique, après être passé par la petite, puis la grande entreprise et le développement économique, de pouvoir réunir tout cela sous un même chapeau, si je puis dire, au travers d'Orléans Val de Loire Développement."

Enjeux du développement économique et technopoles



**Intervention de
Serge GROUARD,
Député du Loiret,
Maire d'Orléans**

"Nous devons être compétitifs sur notre bassin de vie, d'emploi, d'activité, et ce pour une raison totalement évidente : nous sommes soumis depuis un certain temps, mais de plus en plus, à une compétition qui est à la fois nationale et internationale.

De ce fait, nous devons réunir l'ensemble des paramètres qui nous placent au meilleur niveau de cette compétition :

- **l'accueil** des entreprises,
- **l'environnement** des entreprises,
- **la qualité de vie** qui est proposée et qui est de plus en plus un élément de décision,
- **des paramètres financiers** qui interviennent aussi dans le choix, en vue d'implantation d'entreprises, de développement d'entreprises déjà installées sur notre territoire, de rester pour ces entreprises sur notre territoire, et dans la décision de personnes, comme on en a vu ce soir, et que je salue tout particulièrement, de se lancer dans l'aventure de la création.

Notre responsabilité est de réunir ces paramètres et de permettre à notre tissu économique d'en bénéficier et, disons-le simplement, de le faire mieux qu'ailleurs.

C'est ce que nous faisons depuis un certain nombre d'années avec les partenaires qui sont ici, et avec d'autres aussi, parce que l'un de nos points forts est une excellente entente entre les différents partenaires au-delà de toute autre considération. Nous avons le souci de le préserver, également l'obligation d'efficacité et l'obligation morale de le préserver. Je suis convaincu qu'au travers de l'outil qui est créé, c'est-à-dire Orléans Technopole Développement en partenariat très large, très fort, très soudé avec l'ensemble des acteurs, nous réunissons les conditions pour favoriser ce développement sous ces différents aspects dans le futur.

C'est donc la raison pour laquelle en ce qui concerne la ville d'Orléans, il y a une volonté très forte d'aller dans cette construction, de la soutenir, et de faire en sorte qu'elle fonctionne et qu'elle marche bien, et je suis persuadé qu'elle va bien marcher.

Orléans est extrêmement bien placée dans cette compétition nationale et internationale. J'en veux d'ailleurs pour preuve, et ce encore récemment, des classements qui valent ce qu'ils valent, qui ont certes une part de subjectivité mais qui, tout de même, à mesure qu'on les cumule, signifient bien quelque chose.

Le classement du magazine L'Entreprise qui, ce mois-ci, nous classait 3ème ville de France pour le développement économique dans le cadre de cette compétitivité économique, derrière Bordeaux et Angers.

Un autre classement va également sortir, dans une dizaine de jours, dans un hebdomadaire national bien connu, où Orléans



sera classée en 1ère position, c'est-à-dire que nous passons du bronze à l'or, et je le préfère encore pour la desserte et l'accessibilité d'Orléans, ainsi que pour la facilité d'installation et d'insertion sur Orléans.

Nous sommes donc en pole position. N'y voyez aucune autosatisfaction mais simplement un encouragement à continuer parce que cette action se fait maintenant depuis de longues années. Toutes celles et tous ceux qui ont eu la charge, la responsabilité en ce domaine se sont impliqués pour faire en sorte que cela perdure, que cela s'amplifie, et c'est bien notre ambition également.

Je conclurai par le classement de l'Expansion. Il est vrai qu'il fait plaisir, et, de temps en temps, cela fait du bien car il y a beaucoup de sujets dans la journée, dans le quotidien, qui sont des ennuis, des problèmes donc parfois avoir un petit plaisir comme ça, c'est bien ! Ce classement de L'Expansion classait il y a peu de temps la ville d'Orléans 1ère, ex-aequo avec la ville de Caen, pour la qualité de vie. C'est également un point important pour le développement économique.

Si tous ces hebdomadaires, toutes ces revues nationales nous classent à chaque fois en pole position, c'est bien qu'il y a des raisons, et je suis convaincu qu'avec Orléans Technopole Développement nous allons poursuivre dans ce registre, et que nous allons même non seulement continuer mais faire encore mieux avec les différents partenaires qui sont avec nous."



**Intervention de
Pierre BAUCHET,
Vice-président de
l'Agglo**

"La compétence économique de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, a été précisée par l'ensemble des membres du Conseil de l'Agglo dans l'élaboration de son projet 2003/2007, sur lequel nous avons beaucoup travaillé et qui comprend notamment :

- **la création d'entreprises**, que ces créations d'entreprises se fassent autour de l'innovation et de la haute technologie,
- **les pépinières d'entreprises**, que nous allons suivre avec l'association Orléans Pépinières,
- **l'activité recherche et développement** que nous souhaitons aug-

Lettre spéciale Assemblée Générale 2003

menter ; nous savons que, pour certaines entreprises, nous n'avons pour l'instant qu'un seul établissement, mais on sait aussi que, si l'on peut arriver à attirer le siège ou le service recherche et développement, on aura plus de chances de le garder,

- **le suivi des entreprises locales**, que l'on connaît depuis toujours et que l'on rencontre habituellement,

- un travail sur **l'attractivité de l'Agglo**, et

- **l'agriculture périurbaine**, qui est une branche de l'activité économique car ce n'est pas ce qui reste quand on a tout urbanisé ; il faut travailler cet aspect, et c'est ce que nous avons fait.



**Intervention de
Marie-Madeleine MIALOT,
Vice-présidente du
Conseil régional du
Centre**

Il est important de travailler avec les 22 villes de l'Agglomération parce que je pense que, même si nous avons donné un "petit morceau" de notre écharpe à l'Agglo, nous en avons encore un "sacré" bout sur notre épaule. Le partenariat des villes de l'Agglomération est indispensable car il y a la connaissance des entreprises, de leur territoire, de leurs terroirs et la proximité.

Concernant les villes, on pourrait se poser la question, compte tenu du fait que c'est l'Agglo qui a maintenant la compétence économique et que, en conséquence, c'est elle qui encaisse la Taxe Professionnelle Unique, TPU, qui est son principal produit fiscal, du risque de se dire "Maintenant que c'est l'Agglo qui encaisse, est-ce que moi, commune, petite, moyenne ou grosse, de l'est ou de l'ouest, du sud au nord, ai-je encore intérêt à accueillir des entreprises ?" Bien sûr que oui, parce que cela apporte de l'emploi, de l'activité, de la consommation, du commerce.

Il est donc important que ce partenariat fonctionne bien. Cela a déjà été dit, et je ne vais pas à nouveau citer tous les partenaires, mais il est important que cela existe et se poursuive.

J'ai dernièrement retrouvé une plaquette dans un placard qui s'appelait "Orléans, phénomène naturel". C'était dans les années 70. Mais les nouvelles entreprises ne viennent pas comme ça "naturellement" ; il faut y travailler, et elles viennent parce que nous avons des structures et des partenariats qui sont efficaces.

Il y a quelques années, nous avions une dualité à l'intérieur du territoire de l'agglomération parce que la commune essayait d'attirer plutôt chez elle pour récupérer une grande partie du produit fiscal. Maintenant, compte tenu de la TPU, et même si nous avons des lissages sur quelques années encore, cette dualité à l'intérieur de l'Agglomération est, je pense, moins prégnante. En tout cas, si nous, Agglo, pour une raison ou une autre, ne pouvons pas accueillir une entreprise, il faut au moins faire en sorte qu'elle reste dans le Loiret, ou si ce n'est pas possible au moins dans la Région. C'est pour cela que nous sommes obligés de travailler ensemble.

L'entreprise n'est pas déconnectée du reste, c'est-à-dire qu'elle pose des questions : "Je vais peut-être m'installer chez vous s'il y a ... des infrastructures efficaces, des liaisons, si mon personnel peut se déplacer facilement sur l'Agglo, si le bassin d'emploi est suffisant, que les gens que je peux y trouver ont la formation suffisante, quel est l'habitat, y a-t-il des crèches, des services tels que restauration, loisirs, culture, et tout cela dans un environnement sympathique !" "

Tout cela représente l'attraction, l'appétence d'un territoire. Il faut donc donner envie aux gens de venir chez nous. Il faut que nous choissions l'entreprise qui va nous choisir, et je crois que c'est dans cette approche-là que le partenariat est important.

On s'aperçoit d'ailleurs que plus on travaille ensemble, et plus on aime ça."

"Si je suis là ce soir, c'est qu'il est vrai que la Région soutient depuis plusieurs années Orléans Technopole parce que c'est la seule technopole de la Région.

Nous sommes donc très heureux d'être à nouveau là ce soir pour confirmer à cette technopole dans la capitale régionale le soutien de la Région l'année prochaine et dans les années à venir.

Orléans Technopole respecte les grandes orientations sur lesquelles nous travaillons dans le développement économique :

- **le soutien au développement des PME/PMI et à la création d'entreprises**

La première orientation sur laquelle nous avons voulu mener un certain nombre d'actions consiste à aider le développement des PME/PMI et la création d'entreprises. En parallèle à l'installation de grandes entreprises qui peuvent venir d'ailleurs, et de faire en sorte que l'on puisse permettre le développement de projets avec l'ensemble des atouts dont on dispose sur le territoire régional.

- **le transfert de technologies**

La deuxième orientation relève de l'engagement de la Région depuis plusieurs années dans le domaine du transfert de technologies. Là aussi, Orléans Technopole, à côté d'autres structures, je pense aux CRITT et à l'ARITT, est un instrument très important du transfert de technologies.

- **l'appui scientifique au développement économique**

Pour dire combien nous sommes attachés à tout ce qui tourne autour de l'engagement de l'enseignement supérieur, les laboratoires de recherche, les Ecoles d'Ingénieurs de cette Région, pour le développement économique et l'appui scientifique apporté au développement économique dans tous les domaines qui relèvent de la compétence de l'Université. De cela aussi, Orléans Technopole tire aussi appui et amplifie son action.

- **l'innovation et le développement international**

Sur ce volet technopolitain tout à fait original, reconnu au niveau européen, une technopole est effectivement synonyme de transfert de technologies, innovation et développement international. Là aussi, nous retrouvons les grandes priorités sur lesquelles nous avons souhaité porter l'action de la Région.

Et, puisque nous en étions au classement, monsieur le Maire, la Région a gagné deux places sur l'ensemble de son territoire dans le domaine de l'exportation. Je crois que cela est au bénéfice immédiat des PME et des PMI de cette région car, en effet, si nous, les politiques, sommes fiers de ces classements, c'est à vous que nous le devons, et nous ne sommes là qu'en appui de vos différents projets.

Merci à Orléans Technopole et à toute son équipe."



Intervention d'
Eric DOLIGE,
Président du
Conseil général du
Loiret

"Permettez moi de préciser que nous sommes confrontés à un difficile challenge en matière économique. Que nous soyons représentants de l'Université, de l'Agglo, de la CCI ou d'autres structures, nous sommes au plan national ou international en concurrence économique permanente.

Nous participons à une compétition mondiale alors que notre pays a, depuis des décennies, donné le très net sentiment d'une absence de passion pour ses entreprises.

Le taux d'imposition sur les sociétés, les coûts horaires et le peu de temps travaillé dans nos entreprises sont des handicaps majeurs. La challenge est difficile et nécessite une parfaite union de tous les acteurs du Loiret pour compenser ces handicaps.

Cette union nous l'avons pratiquée par le passé et devons continuer en cet esprit, même si parfois quelques divergences peuvent naître. Il nous faut montrer aux entrepreneurs, qui ont choisi de s'implanter dans notre région, une union totale entre nos structures.

Il est essentiel de confirmer aux entreprises que nous les apprécions et que nous mettons tout en oeuvre afin qu'elles se sentent bien sur notre territoire et qu'elles puissent se développer dans les meilleures conditions. Elles ne doivent pas venir par manque de choix, mais parce qu'elles en ont fait le choix.

Votre nouvelle structure est composée de deux parties :

La technopole, pour nous, son rôle est fort clair. La recherche, l'innovation doivent impérativement venir enrichir notre tissu économique.

Gérard Besson a oeuvré, des années durant, en ce domaine et s'y intéresse toujours.

Au sein de notre Agence de Développement Economique du Loiret nous avons en perspective de faire venir des centres de recherche. C'est le plus sûr moyen d'ancrer les entreprises dans le Loiret.

Si celles-ci ne se consacrent qu'à la production, le risque de délocalisation sera toujours présent. L'adjonction d'un centre de recherche nous paraît valorisant mais également sécurisant dans la durée.

En ce qui concerne votre second pôle, **Orléans Val de Loire Développement**, il nous faut éviter la superposition des actions avec celles de l'ADEL. Le territoire de l'ADEL est départemental, nous n'avons aucun a priori sur les lieux d'implantations des entreprises démarchées.

Il est primordial de pouvoir établir des conventions entre Orléans Technopole Développement et le département dans le but d'éviter la perte de temps de nos équipes, le brouillage des images et les coûts induits.

Sachant que nous nous situons sur la même longueur d'onde, il ne nous reste qu'à mettre en forme notre mode de fonctionnement.

L'avenir est pour nous dégagé. Nous avons la volonté d'être performants et de continuer à porter nos efforts vers l'entreprise en sachant utiliser les lois présentes et à venir, sans avoir à les subir.

Nous poursuivrons notre travail avec et pour Orléans Technopole Développement comme nous le faisons avec chacun de nos partenaires :

- chaque entreprise qui vient dans le Loiret peut devenir un client de la partie technopole,

- chaque entreprise qui vient dans le Loiret peut trouver dans l'Agglo un lieu de fixation.

Je dis aux chefs d'entreprises ici présents et à tous les développeurs économiques que nous sommes en mesure de leur démontrer notre capacité à être performants sans peur de nous comparer avec d'autres régions et départements.

Nous sommes loin d'avoir terminé notre tâche. Il reste de nombreuses entreprises à approcher et à attirer vers nos territoires.

Nous avons à développer un environnement qui leur soit favorable. L'Université, les voies de communication font partie de ce cadre que nous devons leur offrir et depuis des années nous nous y consacrons.

A nous d'être performants. Je compte sur vous tous pour cela."

Intervention de
Yves BROUSSOUX,
Président de la CCI
du Loiret



"Ce soir, il n'y a pas eu de sinistrose. On est là tous pour voir l'avenir, on parle tous de développement, d'association de moyens, et c'est positif.

Je vais vous faire deux confidences :

- la première est que la Chambre de Commerce qui était à la recherche d'un Directeur général l'a trouvé et qu'il arrivera au début de l'année. 260 candidats ont postulé pour ce poste de DG de la CCI du Loiret. Cela prouve que ces gens qui, quand même, ont un très haut niveau, ont bien étudié le département, ses potentialités, les conditions universitaires, la qualité de l'accueil, le patrimoine, la Loire, etc..., et c'est un élément extrêmement positif. J'avoue que j'ai été assez surpris de cette abondance de candidatures. Donc, je voulais vous le dire, et c'est grâce à vous tous, grâce à l'image du dynamisme du département.

Ceux que j'ai vus m'ont également dit qu'ils avaient noté que c'était l'un des rares départements où il y avait une telle unité de pensée entre les différentes composantes économiques et l'animation économique. On sait donc à l'extérieur du département et de la Région que, quelle que soit la couleur politique, tout le monde œuvre ensemble pour le développement économique. Je

crois que cette réflexion nous trace la ligne, mais je crois que c'est naturel chez nous.

- la deuxième confidence que je voulais vous faire est quand j'ai pris, il y a deux mois la Présidence de la Chambre de Commerce, François Huvelin, mon prédécesseur, m'a laissé un seul message. Il m'a dit : "Yves, la maison marche mais je te demande une chose, sois un acteur pour le développement économique."

On a parlé du dossier Orléans Technopole Développement, et il m'a dit : "A partir du moment où cela peut apporter un plus, où les services de la Chambre de Commerce peuvent apporter un plus à cette action qui ne doit en aucun cas contrarier ce qui existe, qui doit être complémentaire, il faut que tu y ailles, et je te demande d'annuler toute réunion qui pourrait avoir lieu à l'extérieur pour être présent le jour de la création d'Orléans Technopole Développement."

L'autre message qu'il m'a donné dans ce même entretien fut de me dire : "On a la chance ici de pouvoir travailler avec l'Université et d'avoir sur place des centres de recherche. Si nous voulons demain rester présents sur le marché du développement économique, il faut que l'on améliore encore cette association du monde de la recherche et du monde de l'éducation. On parle de pénurie de main d'œuvre, de pénurie de qualifications, il faut que nous franchissions cela à notre niveau."

Ceci étant, nous avons le sentiment tous aujourd'hui que nous franchissons une étape supplémentaire, alors on va tous aller de l'avant. Les Services de la Chambre de Commerce travailleront bien entendu en toute harmonie et sont à la disposition d'Orléans Technopole dans leurs domaines de compétence. Orléans Technopole Développement a également besoin des services de la Chambre de Commerce et, il ne s'agit pas d'ajouter des composantes chacun dans nos domaines mais d'additionner les compétences.

Ne créons pas des structures complémentaires qui vont générer des pesanteurs, des surcoûts pour la collectivité, ce n'est pas le propos. Nous avons chacun nos domaines de compétence ; il faut maintenant que nous orientations nos permanents, nos collaborateurs, vers davantage de collaboration pour rendre le projet beaucoup plus efficace.

C'est le message que je voulais vous délivrer.

La transmission d'entreprise

Je voudrais également dire que l'on a beaucoup parlé de création d'entreprises ce soir dans l'action d'Orléans Val de Loire Technopole. Il faut aussi rappeler que beaucoup d'entreprises vont voir leur chef d'entreprise partir très prochainement à la retraite. Les chiffres sont imposants, et je ne vais pas vous donner de statistiques.

Ce sera une demande de la Chambre de Commerce auprès de la technopole pour réaliser des actions quant à la transmission d'entreprises, car c'est conserver des emplois, des entreprises et que nous savons qu'aujourd'hui les délocalisations peuvent exister.

Bienvenue à Orléans Technopole Développement, et soyez sûrs que nous œuvrerons tous ensemble pour que ça marche, et j'en suis convaincu."

Intervention de
Gérard BESSON,
Président de
l'Université d'Orléans



"Je ressens ce soir pour l'université, dont j'ai la responsabilité, beaucoup de plaisir. J'ai en effet entendu de nombreux intervenants montrer tout le savoir-faire de l'Université d'Orléans.

Je tiens à remercier à la fois le Président d'Orléans Technopole Développement, son Président Délégué ainsi que tous les membres d'Orléans Technopole pour avoir mis en lumière cette université sous toutes ses facettes et ses richesses.

L'université a pour but de former des jeunes en formation initiale, et des moins jeunes en formation continue, et de faire de la recherche. Tous les exemples de transfert de technologie donnés précédemment sont tellement excellents que je n'en ajouterai pas.

Puisque Serge Grouard nous a livré quelques classements, je vais y aller du mien, à partir de celui réalisé par le Nouvel Observateur en mars 2003. L'Université d'Orléans a été classée 4ème université de France pour la qualité de sa recherche. Oserai-je dire aussi, parce qu'il faut savoir reconnaître ses moins bons côtés, que nous nous classons dans les derniers sur l'aspect international. De ce fait, nous nous sommes associés à la Chambre de Commerce et d'Industrie, et je suis certain qu'une nouvelle enquête montrerait déjà une remontée dans le classement grâce à ce partenariat en particulier."

Etude "Enseignement supérieur"

"L'université est un lieu de formation pour des jeunes issus pour 95 % des lycées en quête non pas d'un diplôme mais d'une insertion professionnelle. L'étude menée conjointement par Orléans Val de Loire Technopole, le CEREQ, la DEVE et le Rectorat porte sur le problème de développement de la formation supérieure en Région Centre autour de trois questions : l'attractivité, les parcours étudiants et l'insertion professionnelle.

Nous voudrions connaître l'origine, le profil et le fonctionnement des étudiants ainsi que ce qui les attire. Des réponses très intéressantes apparaissent déjà. Ainsi, nous avons beaucoup de succès dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne, par contre, comme l'a dit fort bien Christophe Lavielle, nous avons plus de mal dans le département de l'Eure-et-Loir, peut être en raison de l'attractivité de Paris. Il est fondamental de poursuivre cette étude."

Quel est le parcours des étudiants, une fois qu'ils sont dans l'université ?

"On nous a parlé de taux d'échec absolument sordides dans les DEUG. Certes, quand on regarde le nombre de reçus sur le nombre d'inscrits dans les premières années, celui-ci est catastrophique.

Mais si l'on regarde le nombre de reçus sur le nombre de présents à l'examen, il est excellent. A partir de là, on peut peut-être se poser des questions : est-ce que certains jeunes viennent à l'université uniquement pour aller chercher une couverture sociale ? Est-ce qu'ils viennent pour chercher une compagne ou



Enjeux du développement économique et technopoles

un compagnon ? Est-ce qu'ils viennent pour un tas d'autres raisons ?

En tous les cas, nous travaillons tous ensemble sur le pourquoi de cette venue dans l'université.

Enfin, le dernier point, qui est peut-être le plus dur, et là nous avons bien sûr comme "tour de contrôle" de cette affaire Orléans Val de Loire Technopole, c'est l'analyse de leur insertion professionnelle.

Nous avons confié à Orléans Technopole une étude sur cet aspect-là car il nous apparaît comme extrêmement important."

La licence professionnelle de Montargis

"Actuellement, quand nous créons un diplôme nouveau, nous ne le faisons pas parce qu'un professeur est spécialiste de la discipline, nous le faisons parce qu'une étude a été menée par Orléans Val de Loire Technopole, en particulier, et par les autres membres du réseau, sur le marché de l'emploi et les besoins des entreprises.

Ainsi, quand René Erre évoque la mise en place de la licence professionnelle de Montargis, ce sont les entreprises qui nous ont dit "On a besoin de gens formés dans tel domaine". Il en a été de même concernant un certain nombre d'autres licences professionnelles dans les domaines de la cartographie et de la banque et assurance.

Ces démarches sont importantes, mais nous, université, ne savons pas et ne pouvons pas tout faire. C'est ce réseau, cette association de tous les partenaires ici présents, qui nous permettra, à nous, université, d'offrir à nos jeunes les meilleures formations possibles.

On a besoin de vous pour le faire, on a besoin de nos partenaires de façon à ce que nos jeunes, non seulement puissent avoir un diplôme, mais puissent aussi s'insérer dans le développement économique local et avoir une vie agréable.

Bon vent à Orléans Technopole Développement."



Conclusion de

Charles-Eric LEMAIGNEN,
Président de l'Agglo

"Je vais faire cinq brèves remarques pour conclure :

- le rôle de l'élu, c'est du marketing territorial

Dans la compétition de plus en plus importante entre les territoires, nous avons l'obligation d'attirer, de maintenir et de développer des entreprises. C'est fondamental pour la survie même de nos territoires.

- il faut valoriser les chefs d'entreprise

Nous sommes bien classés dans les différents classements. Simplement, ce qui me gêne, c'est qu'il n'y a que les habitants de notre agglomération et du département qui n'en sont pas conscients. C'est un peu gênant et un peu agaçant à la longue, ce manque de fierté de nos succès. Je crois qu'il faut que nous soyons fiers des réussites de nos chefs d'entreprises, et il faut qu'on les valorise. Il faut aussi qu'on valorise ceux qui ont échoué parce que c'est une expérience qui est riche et ne surtout pas enfoncer ceux qui ont pris des risques et qui ont échoué. Au contraire, il faut valoriser leur expérience.

- le développement économique est quelque chose de fragile

Je vous rappelle qu'au début du siècle les points forts de l'économie de la Région étaient Bourges et Châteauroux, Orléans étant la belle endormie. Il faudra donc développer ensemble des stratégies économiques, et je dis bien ensemble, entre tous les niveaux de territoire. Il est vrai que, dans l'acte II de la décentralisation, cette excellente liaison entre les trois niveaux de collectivité est de plus en plus fondamentale. Il faut conserver et développer une stratégie économique commune. Dans ce cadre, il faudra remédier à ce qui m'apparaît comme étant les deux faiblesses de notre région, à savoir : l'insuffisance de création d'entreprises et, par ailleurs, le développement universitaire, et je salue le dynamisme de notre université et de son Président.

- nous avons néanmoins des atouts fantastiques.

Vous savez qu'il y a un tropisme du sud en France, or nous sommes la porte sud de l'agglomération parisienne, et que le Loiret réagit toujours plus vite que les autres. Quand cela ne marche pas, cela se dégrade plus vite dans le Loiret, et quand cela marche mieux, cela redémarre plus vite dans le Loiret. Il faut donc que toutes nos entités, toutes nos structures soient prêtes pour assurer au mieux notre reprise de 2004 pour l'ensemble des entreprises et de nos collectivités.

- le partenariat

Je crois que c'est la plus importante, celle sur laquelle j'insisterai véritablement car l'efficacité en dépend. J'ai beaucoup aimé le témoignage de monsieur Trovero de Key Obs sur le fait de créer des effets réseaux entre les entreprises. J'avais été passionné par l'expérience des districts industriels italiens. Alors, si l'on pouvait créer des logiques du même type, ce serait fantastique, c'est-à-dire que les entreprises créent leurs propres réseaux, que nous développons nous aussi des réseaux entre universitaires, chercheurs, entreprises, que nous ayons notre réseau entre collectivités locales et que nos réseaux fonctionnent entre eux, en réseau"